

VUE D'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

1. Contexte

Au cours de la 14^{ème} Réunion du Bureau, le Secrétariat a présenté les programmes de collaboration supplémentaires reçus depuis sa dernière Réunion. Cependant, compte tenu du peu de réactions reçues, le Bureau a invité le Secrétariat à demander aux partenaires qui n'avaient pas encore fourni leurs programmes de collaboration de le faire avant la mi-mars 2022 et de préparer une liste des Partenaires de l'ACCOBAMS reflétant leurs contributions à l'ACCOBAMS afin de la présenter à la Réunion du Bureau Etendu en avril 2022.

Depuis la Première Réunion des Parties, en 2002, lorsque le statut de Partenaire de l'ACCOBAMS a été créé, les entités qui sont devenues Partenaires de l'ACCOBAMS ont été impliquées dans plusieurs activités d'accroissement des compétences, de recherche et de sensibilisation du public. Certains de ces Partenaires ACCOBAMS sont extrêmement impliqués dans les ateliers et réunions de l'ACCOBAMS.

Ce document présente une vue d'ensemble sur le respect des exigences en termes de documents fournis par les Partenaires de l'ACCOBAMS, ainsi que sur leurs efforts de collaboration et leurs activités alignées sur les objectifs ou le Programme de Travail de l'ACCOBAMS.

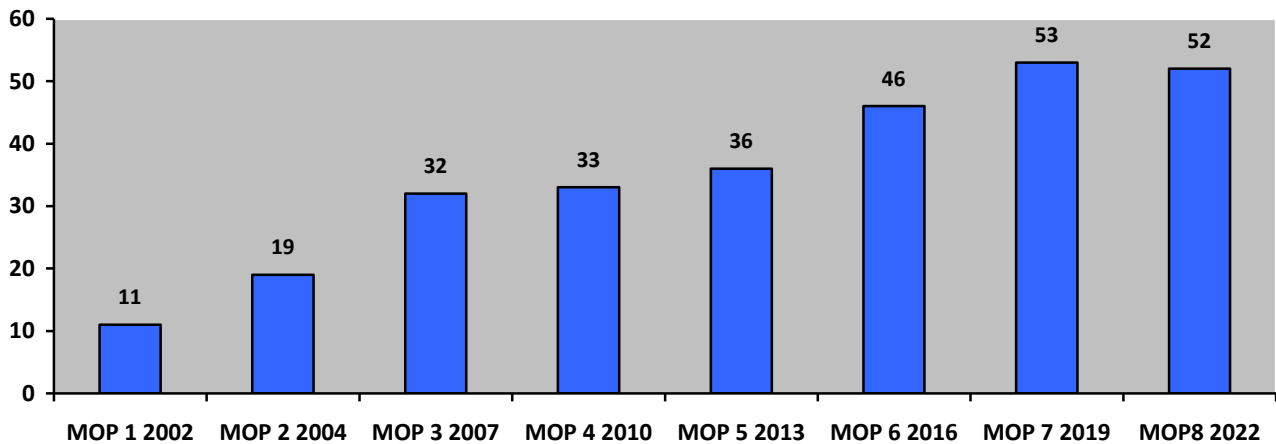
2. Cadre de travail

Depuis la première Réunion des Parties, en 2002, le nombre de Partenaires de l'ACCOBAMS a progressivement augmenté, passant de 11 à 52.

Cependant, comme le montre le Tableau 1 ci-dessous, alors qu'en 2019 le nombre de Partenaires s'élevait à 53, début 2022 ce nombre était de 51 Partenaires. Cet écart s'explique par la fusion de 3 Partenaires ACCOBAMS - le « Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins et leur Environnement », le « Groupe d'étude des cétacés de Méditerranée » et « Souffleurs d'écumes » - qui ont formé une nouvelle entité appelée MIRACETI.

En outre, un 52^{ème} partenaire a été accepté - le Yacht Club de Monaco - lors de la dernière réunion du Bureau Etendu (avril 2022).

Tableau 1. Nombre de Partenaires de l'ACCOBAMS depuis la MOP1



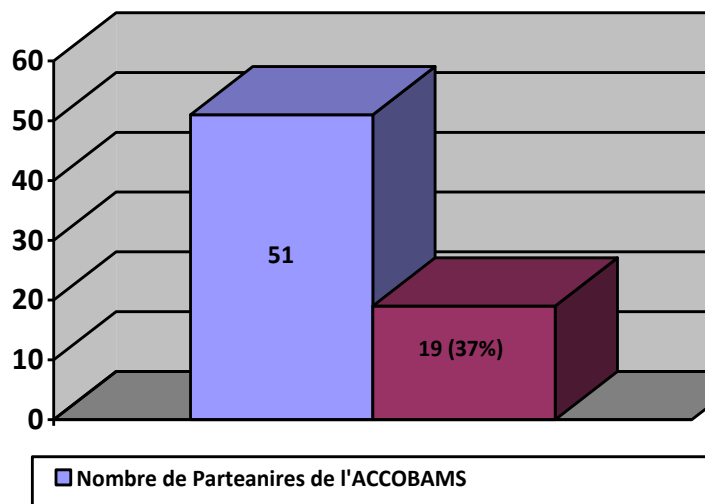
a) Exigences en termes de documents des Partenaires de l'ACCOBAMS

- Programmes de Collaboration

La demande d'un programme de collaboration avec le Secrétariat a été introduite par la Résolution 3.5 en 2007 lors de la MOP3 : « *Les Partenaires sont tenus de présenter en début de mandat un programme de collaboration avec le Secrétariat pendant le triennium. Le programme devra s'avérer être une contribution utile à l'Accord en termes d'activités menées au sein du Partenariat, en lien avec le programme de conservation et/ou constituer un réel appui pour le Secrétariat.* »

Selon les Règles et Engagements des Partenaires de l'ACCOBAMS (Annexe 2 de la Résolution 7.9, MOP7, novembre 2019), les Partenaires de l'ACCOBAMS doivent « *présenter, au plus tard deux mois après chaque Réunion des Parties, un programme de collaboration avec le Secrétariat Permanent pendant la période triennale. Le programme comprendra toutes les activités menées dans le cadre du partenariat et liées au plan de conservation et à l'appui au Secrétariat Permanent.* »

Suite à la Résolution 7.9, adoptée en 2019, le Secrétariat a demandé aux Partenaires de l'ACCOBAMS de compléter leurs programmes de collaboration pour la 13^{ème} Réunion du Bureau, en 2020. Sur les 51 Partenaires de l'ACCOBAMS, 19 programmes de collaboration (37%) ont été reçus.

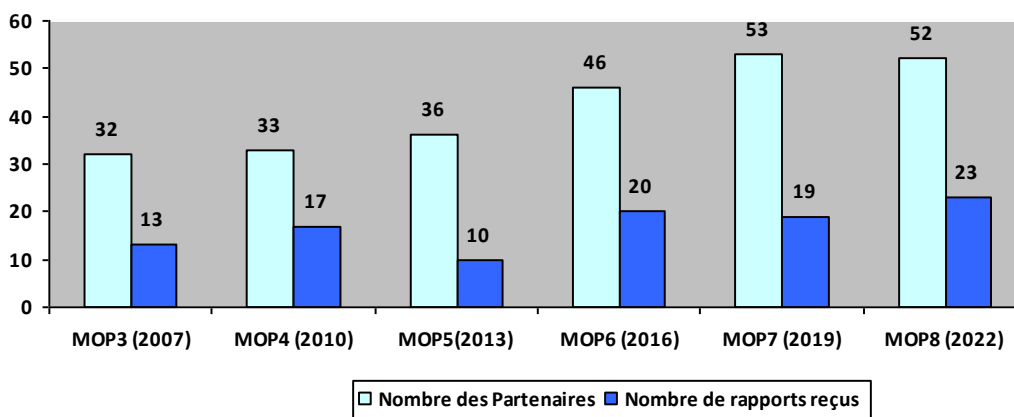


- **Rapports des Partenaires avant la Réunion des Parties**

En 2007, lors de la MOP3, les Parties à l'ACCOBAMS ont adopté la Résolution 3.5 comprenant les Règles et les critères pour le statut des Partenaires de l'ACCOBAMS, l'obligation de faire un rapport sur la mise en œuvre de leurs programmes de collaboration avec l'ACCOBAMS et sur l'utilisation du logo des Partenaires de l'ACCOBAMS avant chaque Réunion des Parties.

Comme convenu par la MOP7, et selon les Règles et Engagements des Partenaires de l'ACCOBAMS (Annexe 2 de la Résolution 7.9), depuis 2019, avant chaque Réunion des Parties, les Partenaires de l'ACCOBAMS doivent également « fournir un rapport sur la mise en œuvre de leurs activités et sur l'utilisation du logo Partenaire ACCOBAMS. A cette fin, leurs rapports devront parvenir au Secrétariat Permanent et au Point Focal National concerné au plus tard deux mois avant la réunion du Bureau qui se tient afin de préparer la Réunion des Parties. »

Tableau 2. Ratio des rapports des Partenaires reçus avant chaque MOP



b) Autres moyens de collaboration et implication des Partenaires de l'ACCOBAMS

Les Partenaires de l'ACCOBAMS s'impliquent également, de façon volontaire, dans plusieurs activités/événements de l'ACCOBAMS tout au long de la période triennale. Ces activités/événements peuvent inclure leur implication dans l'Appel à Propositions de Projets de l'ACCOBAMS, le Comité de Suivi de l'ACCOBAMS, les Groupes de Travail et les Ateliers de l'ACCOBAMS, l'ACCOBAMS Survey Initiative / le Projet CeNoBS, le Certificat de High Quality Whale Watching® de l'ACCOBAMS, la certification des Opérateurs MMO/PAM hautement qualifiés de l'ACCOBAMS, la Newsletter FINS - ACCOBAMS et la Journée des Cétacés de l'ACCOBAMS.

Ces moyens de collaboration sont reflétés dans l'[Annexe 1](#).

Cependant, il y a 8 Partenaires de l'ACCOBAMS qui n'ont pas fourni de documents requis ou qui se sont impliqués par d'autres moyens de collaboration, comme le montre l'[Annexe 2](#).

Après avoir examiné cette question, et tout en rappelant que le statut de Partenaire ACCOBAMS peut être retiré par le Bureau de l'ACCOBAMS sur la base des informations fournies par le Secrétariat, le Bureau Étendu a demandé au Secrétariat d'adresser une lettre officielle aux 8 Partenaires ACCOBAMS concernés afin de leur rappeler les règles et engagements applicables aux Partenaires de l'ACCOBAMS, et de les avertir du retrait probable de leur statut actuel de Partenaire ACCOBAMS.

Aucune réponse n'a été obtenue à ce jour de la part des 8 Partenaires.

3. Evaluation du degré d'implication des Partenaires de l'ACCOBAMS

La présente vue d'ensemble offre un instantané du degré d'implication des Partenaires de l'ACCOBAMS, et peut faciliter l'examen de la question de savoir si et quand la procédure de décision de retrait du statut de Partenaire de l'ACCOBAMS doit être abordée.

Selon les Règles et Engagements des Partenaires de l'ACCOBAMS (Annexe2 de la Résolution 7.9, MOP7, novembre 2019), la procédure de retrait est la suivante : « *Le Bureau de l'ACCOBAMS peut décider de retirer le statut de Partenaire ACCOBAMS si aucune activité n'est rapportée, si elle est jugée non pertinente et si elle est contraire à la réalisation des objectifs de l'ACCOBAMS ou aux présentes Règles et Engagements.* »

En avril 2022, le Bureau Etendu a suggéré au Secrétariat de développer une stratégie sur le statut de Partenariat de l'ACCOBAMS dans le cadre du Programme de Travail de l'ACCOBAMS 2023-2025. Le Secrétariat a donc inclus cette action dans le Projet de Programme de Travail pour la période 2023-2025 (ACCOBAMS-MOP8/2002/ProjetRés.8.2).

Annexe 1

Moyens de collaboration et implication des partenaires de l'ACCOBAMS

Partenaire ACCOBAMS	Devenu Partenaire en	MOP	Prog. Colla. 2020-2022	MoU avec ACCOBAMS	Appel à Propositions	ACCOBAMS Comité de Suivi des Obligations	ACCOBAMS Groupes de Travail / Ateliers / Projets	ACCOBAMS Survey Initiative	Projet CeNoBS	ACCOBAMS HQWW® Certificate	Certification pour les Opérateurs MMO/PAM Hautement Qualifiés	Bulletin FINS - ACCOBAMS	Journée des Cétacés ACCOBAMS	Organisation de Conférences
AGIR	2014						x						x	
ALNILAM	2011	1						x				x		
ALNITAK	2007	2		1			x							
American Society of International Law - Wildlife Interest Group	2002													
ARCHIPELAGOS INSTITUTE OF MARINE CONSERVATION	2012	2					x	x				x		
ASSOCIATION ECOLOGIQUE MARINE BARBAROUS	2017													
ASSOCIATION MONEGASQUE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (AMPN)	2014						x			x				
ASSOCIATION PROTECTION DES CETACES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN	2017													
ATUTAX	2013	1		1	x									
BIOLOGICAL CONSERVATION RESEARCH FOUNDATION	2007	3		1			x					x	x	

(BICREF)														
BLUE WORLD INSTITUTE OF MARINE RESEARCH AND CONSERVATION	2004	1	x	1	x	x	x	x			x	x	x	
BREMA Laboratory <i>(no new since annexation of Crimea by Russia in 2012)</i>	2002	2												
CAPO CARONARA - MPA	2018						x						x	
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (CNRDPA)	2017			2	x		x	x				x		x
CIMA Research Foundation	2014		x	1	x	x	x	x		x		x	x	
Conservación, Información e Investigación en Cetáceos (CIRCE) ne veut plus être partenaire depuis 2018	2004	1	N/A		x									
CONSERVATION BIOLOGY RESEARCH GROUP UNIVERSITY OF MALTA	2007	3					x					x		x
CRAM Fundación	2012			1										
CYBELLE Planète	2018													
DIPARTIMENTO DI SCIENZE DELLA TERRA DELL'AMBIENTE E DELLA VITA	2007													

(DISTAV)														
écoOcéan INSTITUT	2009	4	x	4			x	x	x		x	x	x	
Ecole Pratique des Hautes Etudes of Montpellier (EPHE)	2004													
EDMAKTUB	2016						x							
EQUINAC	2015	1												
EUROPEAN CETACEAN SOCIETY (ECS)	2002		x	2			x					x		x
GREEN BALKANS	2013	3	x	2	x	x	x	x	x			x	x	
GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE POUR LES MAMMIFERES MARINS ET LEUR ENVIRONNEMENT (GIS3M) devenu MIRACETI	2013	2	N/A											
GROUPE DE RECHERCHE SUR LES CETACES (GREC)	2007	3	x				x					x		
GROUPE D'ETUDE DES CETACES DE MEDITERRANEE (GECM) devenu MIRACETI	2015	1	N/A	1										
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF OIL AND GAS PRODUCERS (IOGP)	2020		x			x	x	x						
INTERNATIONAL FUND FOR ANIMAL WELFARE (IFAW)	2004	1					x	x				x		
INTERNATIONAL UNION FOR THE CONSERVATION OF NATURE (IUCN)	2004	3		1			x	x				x		x

Instituto Centrale per la Ricerca Applicata al Mare (ICRAM) is now under the Italian Ministry for the Environment	2002													
ISRAEL MARINE MAMMAL RESEARCH & ASSISTANT CENTER (IMMRAC)	2004	5	x			x	x	x				x		x
KYMA Sea Conservation & Research	2020		x				x							
MARE NOSTRUM	2013	2	x	2	x		x	x	x			x	x	
MARECAMP ONLUS ASSOCIATION	2019	1	x	2			x							
MARINE MAMMALS RESEARCH INSTITUTE (DMAD)	2017	1	x	1	x		x	x			x	x		
MENKAB, IL RESPIRO DEL MARE	2019	1	x				x				x	x	x	
MIRACETI fusion GIS3M, GECEM et Souffleurs d'Ecume	2020		x	1			x	x	x			x	x	
MORIGENOS - SLOVENIAN MARINE MAMMAL SOCIETY	2007	3	x			x	x	x				x		
MUSEU DA BALEIA DA MADEIRA	2022						x							
NATIONAL INSTITUTE FOR MARINE RESEARCH AND DEVELOPMENT « GRIGORE ANTIPA »	2002	1			x				x			x		
NATURE TRUST MALTA	2007	1										x		

OCEAN CARE	2003	5	x				x					x		
OCEANA FOUNDATION	2007	2												
OCEANOGRAPHIC MUSEUM OF MONACO	2002							x					x	x
OCEANOMARE DELPHIS ONLUS (ODO)	2015	2	x				x					x	x	
ORCA	2012	1					x							
PELAGOS CETACEAN RESEARCH INSTITUTE	2002	1					x	x					x	
PORTUGUESE WILDLIFE SOCIETY (SPVS)	2015	1					x							
SAVE THE MED FOUNDATION	2020		x											
Spanish Cetacean Society (SEC)	2004													
Souffleurs d'écume devenu MIRACETI	2007	3	N/A	2										
SYRIAN SOCIETY FOR THE CONSERVATION OF WILDLIFE (SSCW)	2007	3							x				x	
SWISS CETACEAN SOCIETY (SCS)	2002	2												
TETHYS RESEARCH INSTITUTE	2002	4	x	1			x	x	x				x	
TURKISH MARINE RESEARCH FOUNDATION (TUDAV)	2009	1	x	2			x	x	x				x	
UNIVERSITY OF VALENCIA	2002						x						x	
WHALE AND DOLPHIN CONSERVATION (WDC) (previously WDCS)	2002	2					x						x	

WHALECRAFT	2007													
WWF Mediterranean Programme Office	2007						x						x	
Yacht Club of Monaco	2022													

Annexe 2

Partenaires de l'ACCOBAMS n'ayant fourni aucun document requis ou autres moyens de collaboration

American Society of International Law - Wildlife Interest Group

Aucune mention de l'ACCOBAMS sur leur site internet

ASSOCIATION ECOLOGIQUE MARINE BARBAROUS

Aucune mention de l'ACCOBAMS sur leur site internet

ASSOCIATION PROTECTION DES CETACES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Page Facebook disponible uniquement. Mention de l'ACCOBAMS lorsque le partenariat a été accordé en 2018.

CYBELLE Planète

Aucune mention de l'ACCOBAMS sur leur site internet

DIPARTIMENTO DI SCIENZE DELLA TERRA DELL'AMBIENTE E DELLA VITA (DISTAV)

Aucune mention de l'ACCOBAMS sur leur site internet

Ecole Pratique des Hautes Etudes of Montpellier (EPHE)

Aucune mention de l'ACCOBAMS sur leur site internet

Spanish Cetacean Society (SEC)

Aucune mention de l'ACCOBAMS sur leur site internet

WHALECRAFT

Whalecraft était/est une entreprise qui fabriquait les queues de baleine comme porte-clés.